

Surdité et langue des signes
D'où vient l'illettrisme chez les personnes sourdes
Intervention de Marie-Thérèse L'Huillier, chargée de mission Culture-pédagogie

Je remercie à Mr Arnaud Degrevé de m'avoir invitée à intervenir lors de cette conférence, surtout je le remercie de son écoute en ce qui concerne les interprètes. L'importance de la qualité de l'interprète (et non de l'interface) permet une meilleure compréhension entre les deux mondes professionnels sourds et entendants.

Moi-même, j'étais illettrée et suis devenue lectrice. Mes expériences m'ont permis de choisir un métier littéraire (conteuse, enseignante, journaliste).

Depuis 30 ans mes expériences professionnelles, mes actions concrètes sont dans le domaine culturel et pédagogique, sur la reconnaissance de la différence culturelle et linguistique sourde, l'éducation bilingue LSF et français, contre l'illettrisme et pour la prise de conscience de la notion citoyenneté chez les sourds.

Mes intérêts professionnels s'orientent vers les possibilités d'accès à l'écrit des enfants sourds en lien avec la Langue des Signes Françaises.

Beaucoup d'enfants sourds sont en échec à l'école. Alors, l'espace culturel bibliothèque peut innover : Il s'agit de créer des liens entre les enfants sourds, les parents et les professionnels sourds et entendants, qui permettent ainsi une sensibilisation à la lecture et favorisent une liberté d'expression autour de la littérature en dehors des conflits pédagogiques en français oral et en langue des signes.

Je remercie aussi Mme Sawa, responsable de la bibliothèque de Dunkerque qui en octobre dernier, a favorisé le lien entre les professionnels bibliothécaires et les sourds.

L'illettrisme : beaucoup de sourds ne s'approprient pas l'écrit et la lecture, malgré des années d'apprentissage scolaire. Ils sont bloqués au niveau de la communication, de l'information et de la formation dans leur vie quotidienne. Les lacunes en français les mettent en situation d'échec.

Une grande campagne nationale de lutte contre l'illettrisme a été lancée en France au début de septembre pour les entendants. Mais, les sourds ont été oubliés.

Chiffre de la Surdité

En France, le pourcentage de sourds illettrés est de 60 à 80 % sur 4 millions de personnes sourdes environ : les chiffres varient selon les paramètres qui peuvent aller de l'enfant né sourd à la personne âgée devenue sourde. Parfois, même les autorités de l'Etat mélangent le nombre des personnes présentant une déficience auditive et celui des locuteurs de la langue des signes. Le chiffre des sourds selon le rapport sur le Droit des Sourds de Dominique Gillot, député de Val d'Oise

- 3 millions de devenus-sourds
- 300 000 sourds profonds, dont 200 000 le sont devenus à l'âge adulte
- 600 000 à 800 000 sourds signants : il existe parmi eux, une grande diversité, chacun développant des compétences linguistiques et culturelles qui varient en fonction de plusieurs critères : langue de la famille : 2% de parents sourds d'enfants sourds pratiquent la LSF, dans l'éducation, réseaux sociaux, degré de surdité, etc...

Rappel historique de la communauté linguistique et culturelle

La LSF est présente depuis un siècle. Au cours des siècles, Sourds et LSF interrogent philosophes et scientifiques sur l'origine même du langage et sur les liens entre perception, langage et pensée.

Depuis 1880, la LSF était interdite dans de nombreux pays, dont la France ; les professeurs sourds étaient renvoyés pour éviter la « contamination » par la LSF.

Mais les sourds utilisaient en cachette LSF dans les écoles-pensionnats. Ainsi, la LSF et sa culture se sont transmises pendant un siècle (de 1880 à 1991)

Dans le domaine éducatif, la LSF est aujourd'hui reconnue par la loi du 18 janvier 1991 comme une langue possible pour les jeunes sourds. Cette injustice réparée, de nouvelles questions, de nouveaux débats sont à venir car la LSF n'est pas encore vraiment acceptée dans l'enseignement, ni inscrite dans le programme de l'Education Nationale (quelques exceptions, comme les professeurs sourds à Toulouse)

L'année dernière, la reconnaissance de la LSF comme langue minoritaire a été votée au conseil de l'Europe du 1^{er} avril 03. Les pays voisins de l'Europe ont fait une avancée sur la politique concrète sur la reconnaissance de LSF.

Cause de l'illettrisme

Le problème est que la société impose aux sourds l'enseignement par l'oral et continue à dévaloriser les langues signées dans la réalité ce qui entraîne l'isolement, l'échec linguistique, scolaire, social, etc.

Beaucoup de sourds ne possèdent pas ces savoirs de base, même en LSF.

C'est aussi une autre forme d'illettrisme au niveau de leur langue gestuelle. Ceci vient de la suppression progressive de l'école qui permettait le regroupement et la vie de groupes de sourds importants (pensionnats, classes). Ceci constituait un vrai berceau de référence linguistique et culturelle faisant partie à la construction identitaire car ceci faisait vivre la langue signée et les échanges.

La politique actuelle favorise des projets flous (notion de bilinguisme imprécis) et manque de volonté réelle pour des projets pédagogiques d'éducation en LSF dans les établissements. De plus elle favorise l'intégration individuelle et l'implant cochléaire ce qui menace très profondément l'équilibre des enfants sourds et leur envie d'apprendre.

Elle demeure ainsi très partisane d'une éducation oraliste dans la réalité et continue dans les faits à rendre impossible une véritable éducation bilingue.

Des sourds illettrés

Parmi les 800 000 personnes sourdes s'exprimant en langue des signes, beaucoup souffrent souvent d'une double discrimination :

1 – Illettrées parce qu'elles étaient confrontés à des difficultés de communication au sein de leur propre famille entendante et dans l'apprentissage scolaire à cause du refus de l'adaptation de l'enseignement en langue des signes française.

2- Ignorées dans la plupart des manifestations publiques et par les médias qui ne proposent pas d'interprétation en langue des signes française, elles réclament sans succès la reconnaissance de leur langue pour faire valoir leur droit à un interprétariat comme dans d'autres pays voisins. (% interprète France comparée autre pays)

Pays	Nombre d'interprètes	Taux d'interprètes par hab.
Norvège	300	1 pour 14 400
Danemark	400	1 pour 15 000
Suède	350	1 pour 24 860
Espagne	250	1 pour 160 000
Allemagne	264	1 pour 300 000
France	120	1 pour 483 000

Difficile accès au sens de l'écrit

Beaucoup de sourds illettrés doivent se débrouiller pour mener une vie difficile et compliquée sans réussir à lire une affiche, un article de journal, un formulaire administratif, l'actualité télévisée, documentaire avec sous-titrage... même ils ne peuvent pas aider leurs enfants pour les devoirs.

Pour se rendre en métro ou en bus dans un endroit qu'ils ne connaissent pas, c'est la panique. Il leur faut trop de temps pour déchiffrer.

Sans cesse, ils doivent effectuer une constante gymnastique de l'esprit pour trouver d'autres repères que l'écrit. Ils se sentent obligés de trouver des stratégies de contournement. Ils sont souvent sur la défensive.

Exclusion sociale, culturelle, législative et citoyenne

Par conséquent, vous imaginez sur le plan psychologique comment les illettrés sourds se sentent en permanence en état d'insécurité, souvent d'infériorité ; mal informés sur leurs droits et devoirs et dépendants d'autrui.

Les personnes sourdes sans culture spécifique ne sont pas conscients de leur citoyenneté et de la démocratie, vivant en permanence dans l'exclusion sociale par la méconnaissance de leurs propres valeurs culturelles. De plus, elles vivent dans la dépendance et le manque d'autonomie que la société impose.

Mes expériences vécues avec l'illettrisme

Comment j'ai réussi à sortir de l'illettrisme ?

En effet, je m'exprime ici en tant que sourde, enfant de parents sourds qui m'ont apporté à la naissance leur langue et leur culture grâce auxquelles je ne connaissais aucun handicap de communication passant par le processus normal d'acquisition d'une langue visuelle et gestuelle.

Je suis entrée à l'institut Gustave Baguer à Asnières à l'âge de 4 ans jusqu'à 17 ans.

Cette longue période de ma scolarité au sein d'une école pensionnaire pour sourds m'a apporté de nombreuses réflexions sur la manière de vivre en communauté de sourds, et surtout une prise de conscience des limites, de la dépendance et du manque d'autonomie que la société nous impose.

- J'y ai découvert par exemple l'interdiction d'utiliser ma langue maternelle. Que l'usage de ma langue soit ainsi réservé à certaines situations (familiales, amicales, récréations) et interdit dans d'autres (les classes, le réfectoire...) m'a donné le sentiment qu'elle était stigmatisée, dans le sens où elle portait en elle-même la marque de quelque chose de « négatif », d'une langue que l'on ne « reconnaissait » pas, d'un interdit, d'une dévalorisation.
- J'ai également constaté que la communication entre les élèves sourds en signes et les professeurs entendants, par oral, était inadaptée en général dans les situations de l'enseignement et dans les situations vécues à l'internat.

Bien que vivant dans une société majoritairement entendante, les contradictions de l'éducation limitaient notre univers à nos semblables puisque nous restions entre enfants sourds, complètement en dehors de la société entendante.

Les deux communautés sourde et entendante se côtoyaient depuis toujours dans les écoles et la société et, cependant, ne se rencontraient pas vraiment !

Il y a les signes et il y a les mots. Et toute la richesse de la culture des uns restait inconnue aux autres.

Sortie de l'école avec CAP

Entrée au monde entendant pour la 1^{ère} fois de ma vie.

- Mon niveau de français faible ; double handicap face à la société d'être sourde et de ne pas savoir le français
- Communication pas facile ; retrait du contexte social et professionnel, mes problèmes dans beaucoup d'actes du quotidien, je ne me sentais pas appartenir à cette société qui n'est pas faite pour moi.
- Informations et conseils que les entendants pouvaient m'apporter vu mon français faible me faisait vivre ma culture sourde comme en retard par rapport à la leur.
- Je freinais mon développement intellectuel (pas seulement illettrée mais trop stigmatisant)

L'enseignement scolaire ne correspondait pas à la réalité de la vie

- problèmes phonatoires (syllabes CHA CHAN CHIN...)
- vocabulaire (chapeau, château, chameau, ..)
- compréhension du sens des textes pas prioritaire :
- lire à haute voix avec respect de rythme, de l'intonation, phrases courtes ne correspondant pas à la vie quotidienne et à l'intérêt des élèves (âge) le chat boit du lait, papa fume la pipe. Le résultat des efforts en oral : on ne comprenait rien au sens du texte
- l'ennui de la grammaire : technique, règle de grammaire syntaxique sans bain de la langue écrite

Après avoir analysé les raisons de mes échecs

Mon cheminement suivit deux étapes sur la recherche de ma langue et ma stratégie d'apprentissage du français dans le but de m'améliorer en français (lu et écrit), améliorer la communication orale, la qualité de travail (promotion), devenir autonome, participer à la vie sociale et d'accéder au champ culturel entendant.

1) Ma prise de conscience de la vraie LSF

Peu à peu, grâce à mes recherches linguistiques avec Christian Cuxac, j'ai pris conscience que ma langue LSF est une vraie langue, une langue à part entière au même titre que le français avec sa propre structure grammaticale.

Découverte sur moi-même ?

Je découvre que moi aussi, je fais partie (comme les entendants) des sujets parlant à part entière et que je n'ai aucun handicap dans le domaine de la parole. S'il est naturel pour les entendants de parler une langue vocale basé sur le circuit audition-phonation, il est naturel pour les sourds de parler une langue gestuelle basée sur le circuit vision-geste.

C'est grâce à notre propre langue que chacun –sourd ou entendant- nous pouvons prendre place dans la société. « C'est parce que je parle que j'existe ».

A ce moment là, je me rapprochais au monde entendant, ma 1^{ère} langue LSF et la 2^{ème} langue français. A partir de là, mes rapports avec le monde entendant devenaient plus clairs et plus sains.

Il est donc important que les sourds puissent approfondir la connaissance de leur langue, la LSF. Ils seront alors capables de traduire toutes les nuances les plus fines de leur pensée.

C'est ce qui se passe pour les entendants qui durant toutes leurs années d'école, depuis l'apprentissage de la lecture à 6 ans, approfondissent leur connaissance de la langue française afin d'être à l'aise dans leur parole. Les sourds ont droit à cette même éducation langagière dans leur langue.

Quand un sourd est reconnu dans sa langue, la LSF, il est alors bien plus facile pour lui d'apprendre à lire, à écrire et donc à participer à la vie du monde entendant.

2) Ma stratégie d'apprentissage du français lu

Malgré mes difficultés en français de mon enfance, je conservais en moi une passion pour les livres, j'aurais aimé savoir lire, y trouver du plaisir : c'était pour moi une véritable souffrance de ne pas savoir lire les livres. Quand je décidais d'affronter seule la lecture, je suis entrée à la bibliothèque, je ne savais comment débiter vers quel livre m'orienter. Pas de repérage devant les rayonnages entiers des livres, lequel choisir ?

Je tournais en rond, faisais le repérage comment des gens consultaient les fiches de renseignements... Mes passages réguliers me permettaient de me familiariser avec l'univers des livres, je choisis un livre de 6 ans. J'essayais de le lire mais automatiquement la méthode articulée ancienne me revenait à la tête : sujet verbe complément. Les structures des 2 langues étaient tellement éloignées l'une de l'autre. Travail de déchiffrement – pas de plaisir de lire.

Je décidais donc de briser ces réflexes et de m'orienter vers une nouvelle méthode :

-1^{er} temps : visionnage d'un film TV ou cinéma sans sous-titrage à l'époque, qui me plaisait, puis j'achetais le livre à partir duquel le film avait été tourné. La connaissance de ce film me permettait de faire des hypothèses pour mieux comprendre le sens du français :

3 supports LSF, film et langue écrite

-Une autre façon encore d'accéder à la lecture, c'était par exemple, de choisir un livre qu'une amie me résumait en langue des signes, je me remémorais sa lecture quand je le lisais. Une fois, la lecture du livre terminée, nous échangeons, elle et moi sur ce que nous avons mutuellement compris des différentes situations évoquées dans le livre.

-Sans support d'un film ou d'une amie, qui l'avait lu avant moi, je choisisais des livres avec pour thème la surdit , par exemple l'histoire de David, petit gar on sourd ou celle d'Hellen Keller, sourde aveugle car les situations travers es par les personnages  taient proches de celles que j'avais v cues ce qui m'aidait car je connaissais le sens du texte.

3) Ma strat gie d'apprentissage de l'expression  crite :

Lors de mes interventions dans des conf rences , je notais des id es sur papier, je faisais appel   une personne entendante qui savait bien LSF pour qu'elle les r dige en fran ais.

Avec elle, je les r -exprimais en LSF, elle les traduisait en fran ais  crit. Une fois la traduction termin e, je la reprenais, la lisais et m' tonnais mes d couvertes que je faisais   propos de telle id e que j'avais  nonc e en LSF et que je voyais maintenant  crite en fran ais, la fa on dont elle  tait transmise dans une langue puis dans l'autre.

Cette fa on de proc der me permit de mieux int grer la langue  crite fran aise. J' voquais vraiment librement dans ma t te en LSF sans me soucier des  ventuelles erreurs en fran ais, l'important  tant l'expression  crite en elle-m me et non les fautes de fran ais. C'est   partir de ma langue, la LSF et d'une r elle connaissance de ses r gles structurelles que je pus apprendre celles du fran ais. Depuis, je n'ai plus jamais connu l'appr hension de m'exprimer en fran ais.

Lecture et  criture progressent parall lement, l'une et l'autre. Peu   peu, je pouvais prendre du recul par rapport au texte et je pouvais oublier les structures grammaticales justement pour ne m'attacher qu'au sens, au message dans sa globalit .

M me si le sens de certains mots de vocabulaire m' chappait encore, j'avais quand m me acc s au sens global du texte. Je lisais  galement plus rapidement, puisque je ne faisais plus d'effort de d chiffrage. J'ai d couvert un plaisir nouveau et me suis mise   d vorer les livres

Autonomie, ind pendance et participation   la vie active

Toutes ces d marches vers un apprentissage de la lecture et une r elle ma trise de l'expression  crite me demand rent donc beaucoup d'efforts personnels tant sur le plan psychologique, linguistique et social que culturel, mais elles me permirent, en m me temps, de m'inscrire dans la soci t  comme personne   part enti re, pr te   affronter les situations quelles qu'elles soient.

La personne sourde n'est pas une personne handicap e en soi, sauf si la personne entendante lui refuse la langue des signes, car il lui sera alors impossible de s'ins rer dans la soci t  et donc se sentira exclue de la culture des entendants.

Comment raconter l'histoire aux enfants sourds ?

La plupart des entendants se souviennent des contes bien connus dans leur enfance. La transmission culturelle est cont e en oral par la famille, l' cole ou la cassette, ou l' mission infantine. Ils gardent un bon souvenir de leur enfance avec contact chaleureux des proches, l' motion, la peur, l'imaginaire, le myst re, etc... Ils n'ont jamais connu l'obstacle de la communication dans la vie quotidienne et dans l'enseignement. Le programme scolaire de l'Education Nationale s'adapte aux enfants ordinaires qui apprennent tout au long de l'ann e   devenir citoyen.

Par contre, les enfants sourds sont priv s des contes car les parents entendants qui ne connaissant pas la LSF, ne peuvent pas leur raconter des histoires.

M me la plupart des parents sourds ayant des comp tences linguistiques, ne peuvent pas raconter des contes   leurs enfants sourds car ils ont  t  priv s eux-m mes aussi de la transmission orale des contes. D s l'entr e dans le monde entendant, les obstacles que doivent affronter les sourds, sont permanents toute la vie (dans la communication familiale, l'enseignement scolaire de la maternelle   l'universit , la formation professionnelle, les d marches quotidiennes, les informations m diatiques...)

Comment choisir des livres adapt s aux enfants sourd ?

Beaucoup d'enfants sont entr s   l' cole maternelle sans aucune communication linguistique. Ils avaient toujours souffert de difficult s importantes de communication avec leur entourage familial.

C'est la 1^{ re} base de l' valuation du regard des enfants, pourquoi ?

Souvent, le regard des enfants sourds n'ont sans aucune attention et aucun intérêt.

A rappeler que l'enfant sourd n'entend pas, ne peut pas entendre le feed-back audition-phonation, il a vécu un échec de communication au niveau de ses échanges avec ses parents, enseignants, etc. et a perdu l'attention du regard et le plaisir d'échange.

La vue joue un rôle important pour l'interaction entre le professionnel sourd et l'enfant par le regard, le message qu'il comprend plus, (il voit plus qu'avec les oreilles à travers le récit successif d'histoires).

Il s'agit de vraies histoires comme on en raconte à tous les enfants, racontées en vrai français, avec toutes les nuances de vocabulaire et complexités grammaticales possibles. L'histoire en LSF est organisée par les mimiques, les attitudes corporelles, les intonations, les gestes...selon un rituel très précis qui se répète à chaque nouveau récit de l'histoire.

Il choisit de préférence les images d'un livre qui facilitent la compréhension du récit.

Il faut éviter de prendre le livre avec beaucoup de personnages et trop de différentes situations car ça risque de casser l'intérêt des enfants. Puis, peu à peu, la complexité du contenu de l'histoire suivra la progression linguistique des enfants.

Les enfants sont ainsi dans une situation où ils peuvent faire des prédictions : ceci est à l'image de la communication que le professionnel instaure avec son tout-petit.

Les enfants ont la joie, au cours du récit, d'anticiper tel geste, telle mimique, telle attente...Le conteur sourd peut alors répondre à leur intervention, il leur montre sa joie de les comprendre, leur donnant ainsi le plaisir de se sentir compris.

Il adresse aux enfants une image positive et valorisante de lui-même dans la réussite de ses anticipations et de ses interactions avec le conteur et les enfants. Il ne se sent pas handicapé avec la LSF.

Quand l'enfant sourd sait ce qu'est communiquer linguistiquement, il comprend ses difficultés de communication en langue vocale et orale. Seul, il se sait un sujet parlant à part entière. LSF lui permet d'être au clair avec sa propre identité, ayant pu se développer harmonieusement.

Temps de la parole

Raconter une histoire, c'est donc prendre un temps pour être ensemble dans le bien être d'une parole offerte comme un cadeau. L'alternance des rôles de celui qui parle et de celui qui écoute.

Souvent, l'expression des enfants s'est dispersée hors du récit de l'histoire. Le rôle de professionnel fait l'accrochage de plusieurs à un seul fil temporel, qui vient remplacer les temps parallèlement vécus pour chacun avant son entrée dans la relation de parole.

L'émotion est notre langage commun (grammaire verbe donner recevoir refuser décider) à travers toutes les activités langagières des contes – souvent dans l'enseignement, la raison et l'émotion sont opposés. Peur, joie, colère ou violence, tristesse ou dépression... mettre des mots sur nos émotions est la 1^{ère} étape de l'apprentissage de la grammaire émotionnelle, besoin de se nourrir de connaissances, de savoir-faire et de savoir-être.

Lorsque les enfants ont pu ainsi entrer dans le plaisir des contes, ils sont à même de découvrir l'envie de s'approprier la parole devenue, pour eux, promesses pour leur mieux être personnel

Espace de la parole

Le lieu de la parole n'est pas un terrain neutre : expression du langage courant : prendre la parole, donner la parole, couper la parole, échange processus, contenu ou information à transmettre...

Le conteur sourd les nourrit en LSF à travers toutes les activités, il doit être vigilant à prendre du recul peu à peu pour laisser aux enfants le temps d'échanger entre eux. Ainsi se crée la communication dans toutes les situations (goûter, jeux de société, travail, récré...)

Les enfants apprennent à accepter le tour de rôle, à écouter les autres et à exprimer des jugements, comparaisons, à argumenter, à prévoir, à discuter, à jouer avec la LSF. Ils apprennent à utiliser toutes les fonctions de la langue, à poser des questions et à y répondre dans le but de faciliter l'apprentissage de la langue écrite...

Pour parler, l'enfant a besoin de repérer, créer lui-même. L'autonomie sera importante pour apprendre à parler, à lire, à vivre au quotidien. Il arrive à pouvoir se repérer pour aller vers l'inconnu.

Situation de jeu, de communication, d'échange avant d'entrer dans la langue écrite

Pendant le récit d'histoire en LSF, le professionnel sourd apporte aux enfants les éléments linguistiques qui leur manquent, enrichit leurs connaissances en LSF, en répondant à leurs questions, en corrigeant des signes erronés ou en expliquant des signes mal compris. Il leur donne une langue riche et correcte (lexique/syntaxe).

L'enfant adore jouer tout seul avec les gestes (un feed-beak visuel-gestuel) comme le bébé entendant gazouille (feed beak audition-vocal). Par exemple, confusion des 5 paramètres :

- le mouvement (marcher lentement – marcher rapidement)
- la configuration (ex : **J** jeudi-jouer)
- l'emplacement du signe par rapport au corps (**D**– dire se situe au niveau de la bouche, dimanche au niveau de la poitrine)
- l'orientation (je te demande, tu me demandes)
- l'expression du visage (mal-bon)

Il leur apprend aussi à jouer avec la langue ou favorise leurs jeux de mots. On observe chez les enfants sourds un plaisir à jouer avec des signes dans l'espace (lune/jouer et vélo/jamais : les deux paires de signes prennent une même configuration)

Le professionnel sourd aide les enfants à enrichir leur langue par l'explication de nouveaux mots à travers des exemples.

Il affine leur langue en présentant toutes les nuances.

Par ex. (regretter/regretter je voudrais bien te donner cette chose, malheureusement je ne l'ai pas, je regrette. J'ai refusé une proposition intéressante, maintenant je le regrette »

Il donne aux enfants l'accès à différents niveaux de langue : l'humour, la poésie, la comptine

Il leur donne la possibilité de s'exprimer sur l'histoire et ainsi de s'approprier l'histoire

Il leur donne l'accès à l'écrit :

Dans la mesure où les enfants commençaient à savoir parler en LSF, ils se sont mis à poser des questions sur les textes écrits du livre que je leur racontais. Chaque enfant devrait pouvoir, selon son rythme et ses besoins accéder à la magie des mots et à la découverte d'une parole pour jouer, pour rêver ou d'autres choses... Il sera alors prêt à s'approprier la langue écrite

Peu à peu, l'enfant accède à l'écrit à partir de la vie quotidienne liée à l'école car le professionnel sourd épelle en dactylographie le prénom des enfants, le titre du livre, les recettes de cuisine, etc. dans toutes les situations pour leur montrer que l'écrit est présent partout... et pour qu'ils entrent dans le bain de la langue écrite.

Quand les enfants font des progrès linguistiques et sont capables de repérer la différence des 2 langues entre la LSF et le français, ils commencent à essayer de comprendre le texte à partir de la connaissance du récit de l'histoire et trouvent de bonnes ou mauvaises hypothèses en lecture et traduisent directement du français écrit en LSF...

Rôle du professeur sourd dans le processus d'identification de l'enfant sourd

Ainsi, grâce à la LSF, l'enfant se constitue en sujet parlant, et développe une communication linguistique sans aucun handicap. Le professionnel sourd les nourrit en LSF à travers toutes les activités langagières.

La présence d'un professionnel sourd, ayant des compétences linguistique et culturelle et une référence de la communauté sourde, me paraît très importante pour favoriser un développement harmonieux de la personnalité des enfants sourds, d'une part grâce au processus d'identification qui est ainsi favorisé et d'autre part grâce à une communication excellente.

Les enfants sourds comme tous les enfants ont besoin pour se structurer harmonieusement, de modèles adultes. Ils ont besoin de savoir quels adultes sourds ils pourront devenir et surtout devenir progressivement citoyens et des sujets à part entière.

Le professionnel sourd permet à l'enfant sourd de s'identifier à lui et de se construire psychologiquement à condition qu'il soit fier d'être sourd, qu'il se sente bien dans sa peau avec sa langue et sa culture et qu'il participe à la vie sociale des entendants.

Erreur à éviter:

Depuis certains temps, les sourds participent de plus en plus à la bibliothèque pour animer la rencontre des enfants sourds avec des livres. J'ai pu constater qu'il y a différents types de récit en signe et d'animation des enfants sourds avec/sans entendants :

- conteur en LSF
- conteur comédien
- conteur bilingue
- conteur selon les 2 modalités

un conteur en LSF anime tout seul le groupe des enfants sourds en récitant l'histoire avec le livre ou le groupe mélangé des enfants sourds et entendants avec/sans la présence de l'interprète qui suit son récit (avec toutes ses nuances grammaticales, l'intonation, le rythme de l'expression)

Il garde une relation étroite avec eux, le temps de raconter et la liberté de partager la complicité et l'échange pendant le récit.

Les enfants sourds et entendants sentent qu'aucun n'est "handicapé", ils baignent dans cette langue signée, partagent le même plaisir des contes

Un conteur comédien s'exprimant en signe, joue tout seul sur la scène devant le public sans présentation du livre et sans échange de communication dans le récit avec les enfants comme s'il joue une pièce de théâtre.

Il s'adapte plus souvent aux jeunes adolescents et adultes sourds.
Son niveau de langue et d'expression artistique est souvent élevé. Plaisir du bain culturel

2 conteurs bilingues : un sourd s'exprime en LSF et un entendant en oral. Ils racontent parallèlement, chacun s'adapte, avec plus ou moins de décalage, moins de liberté pour répondre à la spontanéité des enfants.

Souvent, les enfants sourds ont plus de mal à se concentrer visuellement, ils ont aussi du mal à choisir 1 de ces 2 personnes qui s'exprime en LSF ou en oral.
Ils se sentent souvent partagés.

Cependant, ils font de réels échanges avec les enfants pour les sensibiliser à la différence, à la richesse linguistique et culturelle, leur faire découvrir qu'ils ne sont pas inférieurs mais différents dans leur propre langue et culture.

Un conteur selon les 2 modalités : un professionnel sourd ou entendant raconte oralement en même temps qu'il signe devant les enfants sourds avec ou sans entendants.

Deux langues se mélangent, les signes suivent les mots, c'est du français signé. La particularité de la LSF se réduit. Les enfants sourds ont du mal à entrer dans la compréhension du récit et diminuent l'effort du regard.

Il a semblé que dans la perspective d'une communication avec l'enfant, il était préférable de privilégier la langue des signes (et non le français signé) pour des raisons qui tiennent à la richesse syntaxique et lexicale des

langues. Ainsi l'expression linguistique est au plus près des particularités langagières des enfants sourds et permet l'espace du jeu.

« jouer avec la parole ce qui permet à l'enfant d'apprendre à parler, c'est aussi ce qui lui permet l'apprentissage de l'écrit.

De plus, ce modèle implique la présence d'un professionnel sourd ayant des compétences linguistique et culturelle ce qui aide les enfants à résoudre des problèmes d'identité, et ce qui enrichit leur propre vie imaginaire et sociale.

Conclusion

Je vais vous raconter une anecdote sur Françoise Dolto, psychanalyse :

«Il y a 20 ans une orthophoniste, un interprète et moi-même avons voulu interviewer F.Dolto sur l'illettrisme des sourds. L'orthophoniste lui a posé la 1^{ère} question pourquoi les sourds ont eu du mal à écrire et lire en français ? Elle lui a répondu simplement : « c'est mieux de demander à Marie-Thérèse ; c'est elle qui sait mieux que moi puisqu'elle a vécu l'expérience de ses échecs scolaires dans son enfance. Moi, je suis entendante, je ne l'ai jamais vécue et je ne peux pas vous répondre à la place des sourds. »

Avec ces mots-là, elle m'a beaucoup touchée car c'était la première fois qu'elle m'a donné la parole, non seulement la qualité de son écoute m'a fait sentir que j'ai été privée d'une certaine citoyenneté : ma parole de personne sourde n'avait pas été reconnue ! Après discussion, elle a insisté pour que j'écrive une mini bibliographie « *Sourde, comment j'ai appris à lire et à écrire* »